

# Maigrir sous Baclofène<sup>®</sup>, un remake du Mediator<sup>®</sup> ? Que va faire la police ?

Bonjour

Deux commentaires, troublants, [à notre texte concernant l'alerte lancée par les autorités sanitaires quant à l'usage « amaigrissant »](#) qui commence à être fait, en France, du Baclofène<sup>®</sup> ([voir ici la mise en garde de l'Ansm](#)) :

## Le premier :

*« A l'évidence, le baclofène n'est pas « la dernière pilule qui fait maigrir » ! C'est le traitement qui permet, en se débarrassant de l'addiction à la « bouffe », de retrouver une alimentation normale, et de perdre, naturellement du poids, sans restriction ni régime.*

*Rien n'à voir, donc, avec les innombrables produits « testés cliniquement », à l'efficacité douteuse, en vente libre et à marge confortable, en pharmacie ! Rien à voir, non plus, avec les interventions chirurgicales « agressives » préconisées en cas d'obésité morbide (sleeve, by-pass, anneau gastrique).*

*Ce traitement au baclofène, j'en ai fait l'expérience, m'a délivré de mon addiction sans drogue : mes pulsions alimentaires. Et je ne me suis pas sentie plus en danger, au niveau des effets indésirables, qu'une personne prenant le traitement pour son alcool-dépendance... !!!*

*Sans doute trop simple pour être crédible ? Pourtant, j'ai vécu ce traitement, j'existe et je vis tous les jours le plaisir de manger pour vivre et non vivre pour manger. A côté de ce « bonheur simple », maigrir m'importe peu : je perds du poids parce que, simplement, j'ai retrouvé le sens d'une alimentation qui n'est plus une addiction. »*

## Le second :

*« La même histoire se répète ... Des personnes atteintes de troubles du comportement alimentaire, troubles dont la composante addictive est assez similaire à l'alcool-dépendance (en majorité des femmes) qui se disent « alcooliques de la bouffe »), ont cherché à se faire prescrire du baclofène ; pour certaines avec succès.*

*Là encore médecins et pharmaciens sont complices. Après vouloir maigrir et rentrer dans son maillot en été à coup de comprimés est illusoire, le baclofène marche sur la compulsion, pas sur les kilos en trop. Il fait même grossir 10% des personnes qui le prennent. Des thèses de médecine commencent à couvrir le sujet, mais comme pour l'alcool, les malades ne veulent pas attendre ... »*

## La longue chaîne

Un rapide voyage sur la Toile montre vite que la question soulevée par le communiqué de « mise en garde » de l'Ansm est bien réelle et quelle ne date pas d'hier. ([Doctissimo, juin 2012](#)).t on peut raisonnablement supposer qu'elle dépasse le [Lioréal® 10 mg](#) (Novartis Pharma) et le [Baclofène Zentiva® 10 mg](#) (Novartis Pharma, Sanofi Aventis, les deux seules spécialités citées par l'Ansm.

Le Baclofène ® aurait donc des effets « amaigrissants » ? Ce ne serait certes pas le premier médicament utilisé à d'autres fins qui en aurait. Ni le premier à être (plus ou moins massivement) détourné à d'autres fins. Une lecture ouverte, sans œillères, de l'affaire du Mediator® montre à quel point de tels détournements peuvent être possibles sur de longues durées et avec l'accord (actif ou tacite) de l'ensemble de la longue chaîne qui va du fabricant au patient.

### **Une affaire est là**

Une question, dès lors, se pose : l'action des autorités sanitaires françaises se résumera-t-elle au communiqué de l'Ansm sur le Baclofène ® ? La mise en garde adressée aux prescripteurs est déjà reprise par les « sites santé » : « [Top Santé](#) » ; « [Psychomédia](#) » ; « [Pourquoi docteur ?](#) » ; « [Santé Magazine](#) ». Elle le sera demain par les médias généralistes.

Mais généralistes ou pas, tous les ingrédients d'une affaire sont réunis. « Notre expérience montre que ça marche. D'ailleurs, 5 à 10 % des consultations pour une demande de baclofène concernent aujourd'hui un trouble du comportement alimentaire. C'est peu, mais significatif, a déclaré le [Dr Patrick de la Selle](#), président du Resab ([Réseau Addictions Baclofène](#)) à *Santé Magazine*.

### **Syndrome du parapluie**

La mise en garde de l'Ansm ? « Pour moi, il s'agit d'une annonce classique d'ouverture de parapluie. L'Agence est traumatisée par l'affaire du Mediator®, dit ce médecin généraliste. Pourtant, il n'y a pas de raison qu'il y ait plus d'effets secondaires chez les patients boulimiques que chez les patients alcooliques. »

« Les médecins qui prescrivent du baclofène dans les troubles du comportement alimentaire suivent le même protocole que pour l'alcool, avec une augmentation progressive des doses, [précise le site \(Sylvie Dellus\)](#). Les effets secondaires du baclofène sont, aujourd'hui, bien identifiés : somnolence, vertiges, avec un risque de confusion et de chute à forte dose. Le Resab envisage de lancer une étude scientifique sur l'intérêt du baclofène dans la boulimie. Mais, celle-ci reste, pour l'instant à l'état de projet, faute de financement. »

Maigrir sous Baclofène ® », la version millésimée 2015 du Mediator® ? Menacer ? Interdire (en vain) ? Comprendre (chercher à) ? Que va faire la police du médicament ? Et pourquoi, comme toujours, ce silence des fabricants ?

<http://jeanyvesnau.com/2014/12/29/maigrir-sous-baclofene-la-version-2015-du-mediator-que-va-faire-la-police/>